

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 17 septembre 2020

La mutation du système bancaire réunionnais Entre faiblesse des taux et concurrence nouvelle

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie une analyse sur les enjeux et les transformations du modèle économique des établissements bancaires.

Les banques sont au cœur du processus d'intermédiation du crédit entre épargnants et emprunteurs et leur solidité est indispensable pour le développement économique du territoire. Les établissements bancaires font aujourd'hui face à de multiples changements. Ces évolutions nécessitent une nouvelle adaptation de leur modèle économique pour garantir leur pérennité.

À La Réunion, les revenus des établissements bancaires stagnent depuis dix ans. En effet, le niveau très bas des taux d'intérêt comprime les marges rendant leur principale activité, le crédit, de moins en moins rentable. Le plafonnement des frais bancaires sur la clientèle fragile, auquel les banques se sont engagées dernièrement, a réduit également le produit net bancaire en 2019. Ainsi, le modèle économique des banques évolue avec la recherche de nouvelles sources de revenus, passant par la diversification des produits. La commercialisation de produits d'assurance, qui donne lieu aux versements de commissions, apparaît notamment comme un relais de croissance de revenu.

Parallèlement, avec la digitalisation de l'économie, le paysage concurrentiel s'élargit. Les banques traditionnelles étaient déjà concurrencées par les banques en ligne, mais la dématérialisation est aujourd'hui plus avancée avec les néobanques. L'attractivité de ces dernières repose sur des pratiques tarifaires très compétitives. Face à cette concurrence, le principal défi des acteurs bancaires traditionnels est de rester le partenaire financier de référence vis-à-vis de leur client. Cela implique de garder la main sur les services de paiement et de banque au quotidien, mais aussi de disposer d'un large éventail de produits et de services pour accompagner leur client à toutes les étapes de son cycle de vie. Il s'agit aussi de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, d'une banque plus moderne, plus accessible, plus novatrice. Ainsi, les établissements évoluent en développant des applications mobiles et en repensant les parcours client.

La pérennité des établissements bancaires face à ces bouleversements passe également par la recherche d'une meilleure efficacité. Le réseau d'agences bancaires se réduit légèrement à La Réunion ces dernières années et on assiste à l'émergence de nouveaux concepts d'agences plus digitales et plus automatisées. Si le digital peut permettre de réduire les coûts, cette transformation nécessite des investissements importants, notamment dans les systèmes d'information et dans la sécurisation des données. La révolution numérique touche in fine l'ensemble des métiers bancaires, permettant des processus d'automatisation de tâches. Cela peut se traduire également par la centralisation au niveau de l'hexagone d'activités de back-office autrefois réalisées localement.

Ces évolutions, si elles paraissent nécessaires, ne signifient pas pour autant la fin des agences bancaires. En termes de stratégie, il s'agit de s'adapter à des attentes et des profils hétérogènes. À La Réunion, à l'instar des autres départements d'outre-mer où la pauvreté est plus présente et l'illettrisme plus répandu, les banques traditionnelles ont un rôle majeur à jouer en faveur de l'inclusion bancaire. Le maintien d'un contact humain et d'une certaine proximité reste des caractéristiques souhaitées par une partie de la population.

[Consultez ici la
publication en ligne](#)

Pour lire et télécharger nos publications <https://www.iedom.fr/la-reunion/publications/>

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.